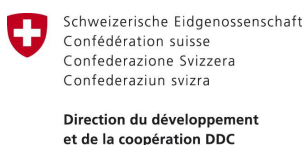


Financé par



Mis en oeuvre par



Programme Opérationnalisation de la Filière Semencière au Tchad (PROFISEM+)

Contexte

Au Tchad, l'agriculture contribue pour près de 25 % au PIB et emploie près de 80 % de la population active tchadienne. L'agriculture est donc un des principaux piliers du développement national, mais il est actuellement loin d'avoir atteint son plein potentiel. Seulement 6 % des terres sont actuellement utilisées. Les principales contraintes sont, outre les aléas climatiques non maîtrisables, l'épuisement des sols, les ravageurs des cultures, la faible maîtrise de l'eau et l'accès très limité aux intrants, notamment aux semences de qualité de variétés adaptées. Ces dernières ont été identifiées comme l'un des éléments déterminants pour intensifier la production agricole, contribuer à l'autosuffisance alimentaire et augmenter les revenus des ménages. Or, le secteur semencier tchadien, peu structuré, ne répond que partiellement à la demande en semences.

Objectif

Développer une filière semencière efficiente et bien organisée, qui bénéficie à un plus grand nombre d'agriculteurs/d'agricultrices et permet de diversifier et d'améliorer les systèmes de production agricole dans les provinces d'intervention du projet.



Séance de tri d'épis et d'égrainage au Moyen Chari,
© GIZ- Equipe PROFISEM



INFORMATIONS SUR LE PROJET

Intitulé du projet	Programme Opérationnalisation de la Filière Semencière au Tchad
Committant/ Client	Direction du Développement et de la Coopération (DDC), Agence Française de Développement (AFD) et Union Européenne (UE)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone d'intervention	Dans cinq provinces du Tchad: Batha, Logone Oriental, Mandoul, Moyen chari, et Wadi Fira 5 millions d'habitants sur une superficie totale de 230 000 km ² (soit 6 fois la Belgique).
Organisme de tutelle	Le Gouvernement Tchadien à travers le Ministère de la Production, de l'Irrigation et Equipements Agricoles
Durée	01.05.2018 – 30.11.2023 (2ème phase)
Volume	11 147 487 EUR

Approche

Ce programme est actif au Tchad depuis 7 ans. Cette deuxième phase du projet a pour objectifs premiers le développement d'un secteur semencier durable, garant d'un équilibre entre une production de semences en quantité suffisante et de qualité adéquate, et la mise en place des chaînes de production et d'approvisionnement, notamment pour le maïs, le sorgho, le mil, l'arachide et le niébé.

Au moyen de bases juridiques renforcées, les conditions-cadres pour les institutions publiques et privées dans le domaine de la réglementation de la filière semencière sont améliorées. En outre, le projet mise sur la responsabilité individuelle en établissant et en renforçant les compétences des groupes d'intérêts impliqués. Le projet vise à soutenir les



Contact :
Eric PIERARD
Coordinateur de Programme
eric.pierard@giz.de

structures clés telles que l'Institut tchadien de recherche agronomique pour le développement (ITRAD) et la Direction des semences et des plants (DSP) pour qu'elles utilisent leur nouveau savoir-faire et leurs compétences afin de produire et contrôler des semences de haute qualité à partir de variétés locales. Les agriculteurs sont également formés à l'utilisation de ces semences pour la production de biens agricoles. Un accent est aussi mis sur la création de cadre de concertation et de synergies entre utilisateurs de ressources agricoles, à savoir les agriculteurs et les éleveurs, notamment à travers la diffusion de variétés à double usage.

La promotion de l'échange d'informations autour des semences améliorées et de leur valeur ajoutée notamment auprès des centres de santé est aussi au cœur des activités du programme.

La formation professionnelle des jeunes constitue le dernier point d'action. Le projet entend les préparer au travail dans les différents métiers de la filière semencière.

Pour atteindre ces objectifs, le PROFISEM+ est :

- **Engagé auprès de multiples acteurs** et travaille avec des représentants de plusieurs groupes d'intérêt, soit les structures gouvernementales, le secteur privé et les organisations non gouvernementales (ONG). Il favorise des échanges réguliers entre les parties prenantes du système semencier et promeut la logique de "faire-faire" - consistant à renforcer les capacités de ces acteurs et à développer conjointement avec ces derniers des biens et services durables.
- **Axé sur des activités à impact durable** : le programme favorise la mise en place d'un système semencier durable pouvant assurer la disponibilité en semences de qualité même en cas de retrait des appuis actuels des partenaires financiers ;
- **Sensible au contexte agroécologique et sécuritaire** : compte tenu du fait qu'il évolue dans un pays exposé à des risques accrus de crises sécuritaires, caractérisées entre autres par des conflits d'accès aux ressources entre éleveurs et agriculteurs, le programme veille à ne pas attiser les tensions communautaires déjà existantes entre les différents groupes de populations.

Résultats en chiffres et en faits

Ce programme a engendré des résultats tangibles à toutes les échelles d'action, engageant ainsi une dynamique semencière.

- PROFISEM a contribué à l'élaboration d'une politique et stratégie semencière nationale. La loi relative aux semences et plants d'origine végétale constitue une base juridique pour le développement des semences. Elle a été complétée par la validation de 4 autres documents à vocation institutionnelle.
- Alors que l'ITRAD, Institut de Recherche Agricole au Tchad, peut aujourd'hui offrir une diversité variétale accrue, la DSP, responsable de la certification des semences, est désormais plus efficace dans la conduite de contrôle au champ et au laboratoire.
- Dans les zones d'intervention du projet, la production de semences certifiées a considérablement augmenté. Alors que 140 t ont été produites en 2019, en 2020, ce sont 244 t qui ont pu être comptabilisées. En se limitant aux 5 espèces de maïs, mil, sorgho, arachide, niébé, le projet a contribué à produire 35% des semences commerciales produites au Tchad.
- Les réussites du projet sont aussi visibles au niveau de la qualité des semences. Ainsi pour la campagne 2019-2021, 97% des surfaces des champs de production de semences commerciales ont été déclarés conformes après la deuxième inspection de la DSP.
- Il convient de noter, que non seulement l'offre s'est nettement améliorée, mais la demande tend aussi à augmenter - les agriculteurs connaissant de mieux en mieux la valeur ajoutée des semences.
- Enfin, il est estimé que plus de 2 000 personnes (producteurs et agriculteurs) bénéficient d'un revenu supplémentaire grâce aux activités du PROFISEM+.



Inspection au champ par la DSP, © GIZ - Equipe PROFISEM

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société Dag-Hammarskjöld Weg 1-5
65760 Eschborn
Allemagne
T : +49 (0)6196 79-1175
F : +49 (0)6196 79-1115 03/2021
Auteur Salomé Moulineuf

Mise en page GIZ
Situation 03/2021
En coopération avec Ministère de la Production, de l'Irrigation et Equipements Agricoles
Mandaté par Direction du développement et de la coopération suisse (DDC), Agence Française de Développement (AFD) et Union Européenne (UE)